

Un recul social sans précédent

La CFDT dénonce la politique de régression sociale appliquée par le gouvernement actuel :

- *rejet de l'ouverture des négociations salariales, entérinant ainsi une nouvelle perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires ;*
- *refus de tenir les engagements sur les modalités concrètes d'harmonisation public-privé de la réforme des retraites, et notamment sur le volet des départs anticipés ;*
- *absence de concertation et mise en œuvre unilatérale de la modernisation des services en particulier en douane (CI, SU et bientôt CO/AG), ce qui conduit à des abandons de missions, des restructurations en cascades et une dégradation des conditions de travail et de vie des agents ;*
- *mise en place de la nouvelle notation-évaluation, système par nature injuste et arbitraire, au service de la rémunération au mérite ;*
- *restriction des droits de grève en surveillance.*

Pour la direction de Bayonne, les conséquences de cette politique régressive sont particulièrement dures. Ainsi, après la restructuration des CI en 2002, la DR de Bayonne subit la suppression de 102 emplois et de 6 brigades sur 12 suite à la réorganisation de la surveillance.

Les fermetures des services décidées par l'administration lors du CTPL du 13.11.03 et entérinées lors du CTPC du 26.11.03 interviendront selon le calendrier suivant :

- Bayonne PCT	dès mise en place du réseau CRISTAL MOBILE
- Biarritz BCS	30.06.04
- St-Jean-Pied-de-Port BSI	31.12.05
- Hendaye BCR	31.12.03
- St Jean—de-Luz BS	31.12.05
- Mauléon BSI	31.12.05
- Uzein BCS	30.06.04
- Cambo subdiv	31.12.05
- Division d'Hendaye	31.12.05
- Dax équipe motards	31.12.05

En dépit des différentes actions de mobilisation et de sensibilisation menées par les personnels et les représentants syndicaux, le directeur général, M. MONGIN et son exécutant, M. DUSSAIN, n'ont pas retiré leur projet, confirmant par leur attitude fermée le peu de cas qu'ils font du dialogue social. La seule réponse apportée, et signifiée de manière officielle aux OS le 28 novembre dernier par le DR de Bayonne, porte sur les mesures que la DG a décidé de prendre à l'encontre des personnels qui ont participé au rassemblement devant le DR, le 20 novembre dernier, à l'occasion de la tenue du conseil interrégional, et qui ont été reçus par le sous-directeur, M. LATOMBE :

- **retenue de 1/30^{ème} du traitement** pour les agents en tenue présents à la direction régionale ce jour-là **pour service non fait**
- absence de suite disciplinaire (ce geste doit sans doute être interprété comme une preuve de la magnanimité de la DG) pour l'usage des véhicules administratifs lors du rassemblement.

La CFDT

- Dénonce ce procédé qu'elle considère être une mesure de rétorsion, qui a pour but, au moment où le droit de grève est fortement restreint pour les agents de la SU, de mettre les personnels au pas et de supprimer tout moyen d'expression.
- Estime que la DG vient de franchir un pas supplémentaire dans la remise en cause du dialogue social qui de fait n'existe plus dans la direction de Bayonne.
- Prend la décision, dans le cadre de l'intersyndicale locale, de **ne plus participer aux différentes instances institutionnelles locales**, à l'exception des CAP afin de ne pas pénaliser les personnels, **tant que la mesure de retenue de salaire prise à l'égard des personnels n'est pas levée.**

Ainsi, conformément à cet engagement, l'intersyndicale locale CFDT, CGT, FO, SNCD et UNSA a boycotté dernièrement le groupe de travail du 18 décembre 2003 consacré à l'organisation des élections en CAP de mars 2004.

De façon plus générale, ces actions de boycott s'inscrivent dans un processus d'action entrepris par les principales fédérations syndicales au niveau de la Fonction publique et du MINEFI. Ces mouvements devraient s'amplifier dès le début 2004 pour permettre un infléchissement des choix imposés aux fonctionnaires et au service public.

En attendant, la section CFDT de Bayonne vous souhaite à toutes et à tous
de bonnes fêtes de fin d'année.

Bayonne, le 22 décembre 2003